Continue

Ce dispositif informatique, développé par les informaticiens de la Banque centrale du Congo -BCC-, sous l'encadrement de l'équipe-projet «Interfaçage des régies financières», automatise la procédure de perception des recettes issues des règlements des dettes envers l'Etat. Il apporte aux services du ministère des Finances des informations fiables et en temps réel sur la trésorerie de l'Etat Jeudi 1er octobre 2020 restera une date historique pour la RD-Congo qui a effectué un pas important dans la lutte contre le coulage des recettes. Ce pas important, la RD-Congo le doit à son ministre des Finances, José Sele Yalaghuli, qui a mis au point le logiciel ISYS-REGIES, présenté officiellement, jeudi 1er octobre, à la faveur d'une cérémonie haute en couleur tenue au Pullman Grand-Hôtel de Kinshasa. «ISYS-REGIES est un outil supplémentaire de transparence financière de l'Etat, car il permet naturellement d'avoir un registre informatique de tous les paiements effectués en faveur de l'Etat au titre d'impôts, taxes, droits et redevances», a expliqué l'argentier national, signifiant que ce logiciel apporte deux innovations majeures dans la gestion de la recette publique. La première tient du fait que ce logiciel «automatise la procédure de perception des recettes issues des règlements des dettes envers l'Etat» et la seconde se rapporte à ce qu'il apporte aux services du ministère des Finances des informations fiables et en temps réel sur la trésorerie de l'Etat. En activant ISYS-REGIES, Sele entend «automatiser les procédures et fluidifier la circulation des données de paiements afin de permettre aux régies financières de gagner en efficacité, en qualité des statistiques et en amélioration du climat des affaires». Agenda de déploiement d'ISYS-REGIES Ce logiciel, a expliqué Sele, est un outil majeur pour stopper l'hémorragie de coulage des recettes publiques conformément à la vision et à la dynamique de bonne gouvernance insufflées par le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Au regard de l'importance cruciale de ce dispositif informatique, Sele a, urbi et orbi, pris le pari de le déployer auprès de tous les acteurs de perception des recettes et sur toute l'étendue du territoire national. L'agenda de déploiement, visant le basculement en procédure informatisée, prévoit l'entrée en vigueur de cette nouvelle procédure pour le 1er janvier 2021 en ce qui concerne la ville de Kinshasa et les provinces du Haut-Katanga, Haut-Lomami, Kongo-Central, Lualaba, Nord-Kivu et Tanganyika. La même procédure, dans les autres provinces, entre en vigueur dès le 1er juillet 2021. L'objectif de cette opération de déploiement d'ISYS-REGIES est d'«assurer une couverture totale qui englobe toutes les agences des banques commerciales, quelle que soit la cité ou la localité de leur implantation». Les banques commerciales, a soutenu Yalaghuli, constituent les premiers acteurs d'ISYS-REGIES en leur qualité de pourvoyeuses des données d'encaissement. «Toutes les agences de la Banque centrale du Congo ainsi que toutes les directions, centres des impôts, bureaux de douane et ressorts, bref tous les services des régies financières doivent-ils être couverts par ce logiciel», a fait savoir le ministre des Finances. Pour réussir le déploiement de son dispositif informatique, Sele Yalaghuli a envoyé en formation, à l'Ecole nationale des Finances, 3.000 personnes, des utilisateurs donc. «Tous les acteurs de perception des recettes sur toute l'étendue de la République -sont inclus-», a-t-il précisé. L'appel de Yalaghuli aux banques et régies financières «Il s'agit d'un défi immense au regard de l'éparpillement des services des régies financières à travers le pays et pour lequel l'accompagnement de tous est vivement souhaité. Ainsi, il ne sera plus question, par exemple, de déposer le chèque unique barré à la chambre de compensation à la Banque centrale du Congo. Les banques commerciales ne seront plus obligées d'imprimer le relevé journalier d'encaissement. Le délai de reversement passera de 48 à 24 heures», a détaillé l'argentier national. Et de préciser: «le développement et le déploiement du logiciel ISYS-REGIES a été financé, jusqu'ici, par le mécanisme du ''Contrat de désendettement et développement -C2D-'' signé entre la France et la RD-Congo, en contrepartie du paiement des échéances de sa dette envers ce pays ami». De l'avis de l'argentier national, la réussite d'un tel projet exige l'appropriation de tous les acteurs tant étatiques, professionnels que techniques. D'où son appel à l'attention de tous les responsables des banques et des régies financières de «mobiliser leurs services opérationnels afin de participer massivement aux formations qui sont en cours, tant ici à Kinshasa que dans les provinces, suivant le calendrier transmis en début septembre». «Je demande particulièrement aux responsables des banques commerciales, d'activer leurs services informatiques respectifs pour réaliser les intégrations requises afin d'automatiser et adapter leurs systèmes informatiques au logiciel ISYS-REGIES. En adoptant ce logiciel, vous serez témoins et acteurs du processus, que je déclare irréversible, de l'informatisation du système financier de l'Etat pour l'automatisation et la traçabilité des recettes de l'Etat», a déclaré Sele. Laurent OMBA Lancé la semaine passée, le 1er octobre, au Pullman Hôtel de Kinshasa par le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, le logiciel ISYS-REGIES vient tout simplement informatiser la Chaîne de la recette en République démocratique du Congo dans le cadre du projet « Interfaçage des régies financière ». Le ministre des Finances a déclaré au début de son allocution lors du lancement du logiciel ISYS-REGIES : «… Nous sommes réunis ici pour déployer le logiciel ''ISYS-REGIES'' qui a été développé par les informaticiens de la Banque Centrale du Congo sous l'encadrement de l'équipe-projet ''Interfaçage des régies financières'' ». L'intérêt de ce logiciel dans la gestion de la recette publique est qu'elle automatise la procédure de perception des recettes issues des règlements des dettes envers l'Etat et elle apporte aux services du Ministère des Finances des informations fiables et en temps réel sur la trésorerie de l'Etat. Isys-régie permet donc la transparence financière de l'Etat et la tenue d'un registre informatique de tous les paiements effectués en faveur de celui-ci au titre d'impôts, taxes, droits et redevances. Ce qui fait dire à l'ordonnateur principal et national des recettes, SeleYaghuli, que « l'objectif du Ministère des finances est d'automatiser les procédures et fluidifier la circulation des données de paiements afin de permettre aux régies de gagner en efficacité, en qualité des statistiques et en amélioration du climat des affaires ». Qu'est qui justifie cette réforme ? Toutes les études ont conclu au faible niveau de la mobilisation des recettes publiques par rapport au potentiel fiscal de la RDC. La présentation de l'équipe-projet ou le groupe d'experts chargé de mettre en place la chaîne informatisée des recettes a relevé toutes les lacunes avant la mise en place de cette réforme et ce, avant 2016. On note principalement la rupture de la chaîne informatique lors des opérations de perception des recettes issues des règlements de dettes envers l'Etat comme l'a expliqué le chef du projet et expert Réseau et Déploiement des Systèmes d'information, Didier Bazangika. Ces points de ruptures équivalent à des procédures manuelles et correspondent à l'usage de document papier. Cette situation engendre erreurs matérielles et des retards tant dans la délivrance de l'acquit libératoire (document qui atteste au contribuable que sa dette envers l'Etat est éteinte). Au cœur de cette réforme, il y a la Banque Centrale du Congo où l'application Isys-régies a été implémentée (suite à une convention signée avec le ministère des Finances) et le système bancaire. Dans la présentation de ce logiciel, le Directeur adjoint de l'informatique de l'Institut d'Emission, Célestin Bofala Bakanga a relevé toutes les faiblesses du système actuel comme le délai de 72 heures (qui devrait passer à 24 heures) après encaissement par les banques pour comptabiliser les recettes dans le compte général du Trésor ou encore les différents déplacements que doivent effectuer les délégués des banques ou des régies financières pour récupérer les pièces et les documents. Ce qui se traduit par l'utilisation des supports papier et par des risques d'allongement du délai de l'acquit libératoire. La Banque Centrale du Congo gère également Isys-régies dans le cadre de son Système Nationale de Paiement (SNP). Cette réforme a son volet juridique non moins important comme l'a expliqué le conseiller juridique du cabinet du Ministre des Finances, Tarcisse Mukunji. En effet, lois, arrêtés et textes règlementaires ont consacré les innovations induites par la chaîne informatisée de la recette et le Système Nationale de Paiement de la BCC. Les perspectives de la Chaîne informatisée de la recette. La chaîne informatisée de la recette est à sa première étape, celle de sa mise en place et de son lancement. Au sujet des prochaines étapes, le ministre des Finances donne le ton : « L'autre chantier concerne le déploiement dudit logiciel auprès de tous les acteurs de perception des recettes et ce, sur toute l'étendue du territoire national afin d'assurer une couverture totale qui englobe toutes les agences des banques commerciales, quelle que soit la cité ou la localité de leur implantation. Ces dernières constituent les premiers acteurs d'Isys-régies en leur qualité de pourvoyeuses des données d'encaissement ». Cet essaimage de ce logiciel passe par la formation qui a déjà commencé pour les utilisateurs à l'Ecole Nationale des Finances. Au total, plus de 3000 utilisateurs seront formés, incluant ainsi tous les acteurs de perception des recettes sur toute l'étendue du pays. En concret, la nouvelle procédure de la chaîne informatisée de la recette sera déployée en deux phases. A partir du 1er janvier 2021, ce système informatisé prendra corps dans la ville de Kinshasa, au Kongo Central, au Nord-Kivu et dans les provinces du grand Katanga (Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba et Tanganyika). Au deuxième semestre de l'année, à partir du 1er juillet 2021, ce sera le tour des provinces restantes. Le choix de ces sept premières provinces s'explique par leur poids économique, selon les dires du coordonnateur du Comité Technique de Suivi et Evaluation des Réformes (CTR), Félicien Mulenda. Le CTR a supervise et piloté ce projet au nom du Ministère des Finances. Fruit de la coopération entre la France et la RDC La mise en place de cette réforme entre dans le cadre du projet gouvernance financière d'un montant de 11,8 millions d'euros lancé en 2016 par l'Agence Française de Développement (AFD). Originellement, ce financement est exécuté dans le cadre du premier Contrat de Désendettement-Développement conclu en 2013 entre la France et la République Démocratique du Congo. La première phase du projet qui a abouti à la mise en place et au lancement du logiciel Isys-régies a déjà coûté 8 millions d'euros selon le coordonnateur du CTR, Félicien Mulenda. L'ambassadeur de France en RDC, François Pujolas, s'est félicité de la contribution de son pays à ce projet. Il a affirmé que ce dernier prend corps au moment où le gouvernement négocie un programme formel triennal avec le FMI. Au chapitre des suggestions, il a émis le vœu que le logiciel Isys-régies facilite et améliore la fonction de contrôle grâce à la sécurité, à l'efficacité et la transparence qu'il permet. Il a également souhaité l'établissement d'une véritable gouvernance administrative grâce à l'entretien des agents bien formés et motivés dans la fonction publique. En conclusion comme l'a dit le directeur général en charge de la politique monétaire et des opérations de la BCC, Jean-Louis Kayembe, au nom du gouverneur de l'Institut d'Emission, empêché, la mise en place de cette chaîne informatisée doit permettre la lutte contre le coulage des recettes de l'Etat. En résumé, la chaîne informatisée de la recette qui vise à sécuriser les paiements des taxes et impôts effectués aux guichets des banques commerciales apporte trois innovations essentielles dans la gestion des recettes publiques : l'automatisation de la procédure de perception; la dématérialisation de la procédure d'apurement ; la fiabilité de l'information transmise en temps réel. Ministère des Finances/DESKECO Kinshasa, 18 avril 2022 (ACP)- Les différentes régies financières de la RDC ont mis en place un programme « ISYS-REGIES » pour la collecte des recettes, a appris dimanche l'ACP d'une source proche de la Direction générale de Douanes et assisses (DGDA). Le programme « ISYS-REGIES »permet un système d'échange d'informations entre les régies financières et les banques commerciales encadrées par la Banque centrale du Congo (BCC) et demeure un outil de gestion automatisé par excellence. Selon la source, deux conventions de collaboration et de financement entre ISYS-REGIES et la BCC ont été signées sous la direction du ministre des Finances, en présence des partenaires techniques et financiers qui appuient ce projet, notamment l'Agence française de développement (AFD). Ce système d'échange des données va permettre à toutes les parties prenantes de suivre en temps réel toutes les transactions opérées dans le cadre de la chaîne des recettes comme cela se fait au niveau de la chaîne des dépenses depuis quelques années. L'objectif poursuivi par le gouvernement à travers le ministère des Finances est de booster davantage la mobilisation des recettes dues au trésor public. «Le mérite de ce projet est d'accompagner le gouvernement, à travers le ministère des Finances, dans l'informatisation de cette chaîne de collecte des recettes au même titre que la chaîne des dépenses instaurée en 2003 », note la source. Pour la gouverneure de la BCC, le système d'informations ISYS-REGIES offre plusieurs avantages, notamment, le suivi des opérations bancaires en toute transparence et de manière efficace par les régies financières. Il a souligné que ces conventions consacrent aujourd'hui l'aboutissement des travaux de développement de cet applicatif ISYS-REGIES qui va permettre à la l'institut d'émission d'avoir une gestion automatisée de la récolte des recettes de l'Etat à travers le versement par les assujettis auprès des banques commerciales jusqu'à la BCC où s'opère le nivellement de l'impôt et taxe au compte général du trésor public. Ce système a l'avantage de donner en temps réel des informations à la régie financière concernée ». De son côté, le directeur général de la DGDA a noté que le système ISYS-REGIES va apporter des innovations dans la gestion des opérations bancaires lesquelles vont s'effectuer en un temps record et faciliter la circulation rapide des informations entre les différents intervenants. Selon lui, ce système va résoudre les difficultés générées par le paiement manuel des impôts lesquels échappent souvent au contrôle des cadres de la DGRAD qui effectuent plus de mille opérations par jour. Ce projet de 36 mois, soit de 2022 à 2025, est évalué à 10 millions d'euros. Il est supervisé par l'AFD dans le cadre du volet gouvernance financière. Les régies concernées sont entre autres, la Direction générale des impôts (DGI), la Direction générale des douanes et accises (DGDA), la Direction générale des recettes administratives, domaniales et de participation (DGRAD) et la Banque centrale du Congo (BCC), indique-t-on. ACP/KAYU/OB/JFM/MMC AccueilIntermédiaires FinanciersSite et logicielsLogiciel Isys-Ceri AccueilIntermédiaires FinanciersSite et logicielsLogiciel Isys-Ceri